

4.4.1.3.1.3. Pelouses à *Dactyloctenium aegyptium* des plages de sables mixtes

**Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.3.1.3**

**Correspondance TMNHR : 16.191 Formations herbacées des plages de sables (Réunion)**

**Zone de référence : Pointe au sel, Saint-Leu (X : 321670; Y : 7654332)**



**Photographie 60 : Pelouse à *Dactyloctenium aegyptium***

**Diagnostic structural**

Ces végétations pelousaires sont rases, ouvertes et toujours dominées par *Dactyloctenium aegyptium* pouvant occuper de vastes superficies (jusque 20 m<sup>2</sup>). La hauteur des ces végétations dépasse rarement les 20 cm.

**Diagnostic écologique**

**Pelouse littorale halophile, héliophile des plages de sables mixtes de la côte «sous le vent» à *Dactyloctenium aegyptium***

Synécologie :

Cette végétation développe sur une diversité de substrats (dunes de sables basaltiques, trottoirs alluvionnaires, falaises et côtes rocheuses, plages de sables coralliennes), toujours en zones ensoleillées sur des substrats sablo-graveleux. Ces pelouses sont tolérantes au sel pouvant s'installer aussi bien en position aérohaline qu'en position mésohaline. Ces pelouses peuvent se rencontrer dans des milieux remaniés aussi bien en arrière littoral que sur les buttes de sables et de galets stabilisés, des cours d'eau non submergés.

Syndynamique :

La dynamique de ces pelouses varient en fonction de sa situation face au gradient d'halophilie et sa localisation morpho-pédologique :

- ➔ Sur les plages de sables mixtes : ces pelouses sont pionnières et ont été observées en mosaïque avec les pelouses post-pionnière à *Chloris barbata* ainsi que les pelouses perhalines à *Fimbristylis cymosa*.
- ➔ Sur les trottoirs rocheux : ces végétations s'installent en partie aérohaline souvent au contact des pelouses halophiles à *Fimbristylis cymosa*. Ces pelouses sont remplacées en partie mésohaline par les pelouses à *Chloris barbata*.

- ➔ Sur les buttes de sables et de galets : Ces pelouses s'installent sur des zones stabilisées des cours d'eau. Dans ces cas, ces pelouses sont dites pionnières et du fait de la dynamique fluviale, elles peuvent disparaître, emportées par les torrents en période de fortes pluies.
- ➔ sur les dunes de sables basaltiques : ces pelouses s'installent en position mésohaline au contact des pelouses oligohalines à *Cynodon dactylon* et des pelouses à *Chloris barbata*, qui les remplacent en arrière littoral.

#### Synchorologie :

Cet habitat est très commun sur la côte ouest de l'île de La Réunion mais se rencontrant sur la côte est de l'île dans des conditions sèches où sur de terrains ayant été remaniés par l'Homme.

Cet habitat est caractérisé par une espèce, *Dactyloctenium aegyptium*, sténonaturalisée présente sur l'archipel des Mascareignes uniquement à l'île de La Réunion.

Son aire de répartition s'étend à l'échelle indo-pacifique où l'espèce est présente en Afrique et à Madagascar.

Cet habitat a été décrit en Afrique comme « une pelouse littorale de la côte occidentale d'Afrique ».

#### **Diagnostic flore**

Cette végétation est toujours dominée par *Dactyloctenium aegyptium*. Les relevés comprennent en moyenne 3,8 espèces.

**Espèce caractéristique du groupement :** *Dactyloctenium aegyptium*

**Espèce caractéristique de variations :** *Fimbristylis cymosa*, *Chloris barbata*, *Cynodon dactylon*

**Flore compagne :** *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis*, *Casuarina equisetifolia*.

#### **Variation du groupement**

Les variations du groupement sont d'ordre abiotique mais n'induisent pas de variations d'ordre phytosociologique.

Ainsi, il est possible de distinguer trois variations géomorphologiques :

- ➔ Sur les trottoirs rocheux : ces végétations s'installent en partie aérohaline souvent au contact des pelouses halophiles à *Fimbristylis cymosa*. Ces pelouses sont remplacées en partie mésohaline par les pelouses à *Chloris barbata*.
- ➔ Sur les buttes de sables et de galets : Ces pelouses s'installent sur des zones stabilisées des cours d'eau. Dans ces cas, ces pelouses sont dites pionnières et du fait de la dynamique fluviale, elles peuvent disparaître, emportées par les torrents en période de fortes pluies.
- ➔ sur les dunes de sables basaltiques : ces pelouses s'installent en position mésohaline au contact des pelouses oligohalines à *Cynodon dactylon* et des pelouses à *Chloris barbata*, qui les remplacent en arrière littoral

#### **Valeur patrimoniale et menaces**

Cet habitat est fréquent à l'échelle du département réunionnais aussi bien sur la côte ouest que sur la côte est, s'accommodant de conditions écologiques très variées.

L'espèce caractéristique du groupement, *Dactyloctenium aegyptium* est cotée « 2 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*) qui considère l'espèce comme « un taxon exotique potentiellement envahissant, pouvant régénérer localement (naturalisé) mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée ».

La fréquentation humaine des plages de sables semble jouer un rôle vis à vis de l'expression des ces habitats. En arrière littoral, les remaniements des terrains peuvent profiter à cet habitat.

Cet habitat présente un intérêt patrimonial faible.

#### **Discussion syntaxonomique**

Cet habitat a été décrit en Afrique selon le titre de « pelouse littorale à *Dactyloctenium aegyptium* » mais aucun rattachement phytosociologique ne semble avoir été réalisé.

À La Réunion, ce groupement possède une réalité de « terrain » et numérique. De plus, compte tenu de sa fréquence sur l'île de La Réunion et de sa présence sur les côtes littorales africaine, la classification syntaxonomique peut s'établir à l'échelle de l'alliance comme suivant :

Association : *Dactyloctenietum aegyptii* ass. nov.